

31030 - Insertion professionnelle

Proposition d'approbation d'un projet de convention à conclure entre la Fédération Française du Bâtiment du Bas-Rhin, Direccte, Pôle Emploi, La Direction Académique des Services de L'Éducation Nationale, la Région et le Département du Bas-Rhin pour répondre aux besoins de main d'oeuvre des entreprises du bâtiment dans le cadre de l'opération 15 000 bâtisseurs

Rapport n° CP/2019/218

Service gestionnaire :
L650 - Service accès à l'emploi

Résumé :

Le Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion met le "Circuit court de l'emploi" et le retour à l'emploi des bénéficiaires du revenu de Solidarité Active au coeur des priorités du Département du Bas-Rhin.

Parce qu'il n'y a pas de retour à l'emploi sans partenariat avec les entreprises et les acteurs du service public de l'emploi, le Département apporte une offre de services spécifiques aux entreprises qui recrutent.

En effet, chaque année, le Bâtiment connaît dans le Bas-Rhin des besoins constants et en augmentation des recrutements avec environ plus de 1800 postes à pourvoir par an, dont les deux tiers concernent des emplois d'ouvriers qualifiés, dues pour partie à sa force économique et au remplacement des départs en retraite.

Aussi, il est proposé à la Commission Permanente d'approuver les termes d'un projet de convention à conclure entre entre la Fédération Française du Bâtiment Bas-Rhin (FFB67), Direccte, Pôle Emploi, La Direction Académique des Services de L'Éducation Nationale (DASEN), la Région et le Département du Bas-Rhin pour répondre aux besoins de main d'oeuvre des entreprises du bâtiment dans le cadre de l'opération 15 000 bâtisseurs et de favoriser la formation et le recrutement de publics éloignés de l'emploi, et notamment de bénéficiaires du RSA

1. Contexte

Dans un contexte économique de reprise de l'activité du bâtiment, les entreprises peinent à recruter et nombre d'offres d'emploi ne trouvent pas preneur.

Pour apporter des réponses concrètes, Madame Muriel PENICAUD, Ministre du Travail, Monsieur Jacques MEZARD, ancien ministre de la Cohésion des territoires, Monsieur Julien DENORMANDIE, Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement et Monsieur Jacques CHANUT, Président de la Fédération Française du Bâtiment ont lancé le 18 juillet 2018, l'opération "15000 Bâtisseurs" avec pour objectif de favoriser l'accès aux entreprises du secteur à 15000 jeunes et demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

La réussite de cette opération est majeure pour la FFB et l'ensemble du réseau et notamment les fédérations départementales ont été mobilisées autour de l'atteinte de cet objectif.

La Fédération Française du Bâtiment s'est engagée à proposer sur l'année 2018-2019, à l'échelon national, 15 000 contrats de travail dont des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation en vue d'un emploi stable.

2. Le Département assure, dans le cadre des politiques d'insertion, une mission qui mérite d'être développée en partenariat. Elle comprend :

- l'information des entreprises locales (petites et grandes), des collectivités territoriales, des associations, sur les dispositifs d'aides existant pour les employeurs qui recrutent des allocataires du RSA ;
- la prospection d'offres d'emploi et la constitution d'un réseau d'employeurs d'un même territoire ou d'une branche professionnelle ;
- le positionnement de candidatures d'allocataires du RSA auprès d'employeurs ;
- des échanges réguliers avec Pôle emploi et avec les structures d'insertion, pour partager la connaissance des dispositifs d'insertion, et identifier les allocataires du RSA en capacité de prendre un emploi ;
- la préparation des BRSA aux entretiens de recrutement, tutorat après la prise de fonction pour accompagner les personnes dans leur parcours professionnel et anticiper les difficultés et les risques de ruptures (information sur les droits et devoirs d'un salarié, médiation, suppression des freins au maintien dans l'emploi, etc).

En 2018, les dispositifs animés par le Département ont permis une remise à l'emploi de 4 379 bénéficiaires du RSA, répartis de la façon suivante :

- **pour les opérateurs professionnels 1 659,**
- **pour les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique 1 208,**
- **par l'équipe des conseillers emploi du Département 825,**
- **par Pôle Emploi 687.**

Fort de ces résultats, et d'un partenariat ancien et solide avec les acteurs institutionnels, en premier lieu Pôle Emploi et la DIRRECTE, mais également la Région et les entreprises du Bas-Rhin, le Département souhaite aller encore plus loin dans sa stratégie d'accompagnement vers et dans l'emploi, en collaborant au projet 15 000 bâtisseurs de la FFB67, afin de permettre la formation et l'embauche de demandeurs d'emploi, et plus particulièrement des bénéficiaires du RSA dans ce secteur d'activité. Une convention de partenariat a été élaborée à cet effet.

L'objectif du projet de partenariat est d'agir en concertation pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les meilleures conditions et avec l'appui des compétences locales en termes de recrutement de formation initiale et continue, d'insertion, dans une dynamique de développement économique et de sécurisation des parcours.

Pour ce faire, les acteurs du service public de l'emploi sont convenus de mettre en place une organisation efficiente visant à :

- créer les conditions optimales pour un bon avancement du projet ;

- faciliter le partage de l'information ;
- assurer une mobilisation efficace et cohérente des ressources du territoire régional et/ou départemental en matière d'emploi, de formation et d'insertion afin de répondre au plus près des besoins ;
- favoriser l'accès à la formation et à l'emploi des publics prioritaires (jeunes en difficulté d'insertion, bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée...).

3. Les engagements du Département du Bas-Rhin

Dans le cadre de ce partenariat, il est proposé que le Département s'engage à :

- mettre à disposition des entreprises du secteur la plate-forme Job Connexion ;
- mobiliser le réseau des référents et prescripteurs des actions d'insertion pour aider, en particulier dans le cadre du RSA, à l'identification des publics souhaitant intégrer un parcours de formation, de qualification et d'emploi ;
- mobiliser les acteurs de l'insertion, en particulier les réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), en lien avec l'Etat ;
- identifier un interlocuteur unique dans l'équipe du service d'accès à l'emploi. Un conseiller emploi sera dédié à raison d'une demi-journée par semaine ;
- orienter les publics vers les dispositifs mis en place le cas échéant ;
- mobiliser via le Service d'accès à l'emploi les Contrats Initiative Emploi dans la limite de l'enveloppe allouée dans la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens (CAOM).

La convention de partenariat permet à la collectivité de valoriser les moyens existants. Elle aura pour objet de préciser les engagements de chaque partie signataire et notamment ceux du Département.

Le projet de convention s'inscrit dans le cadre d'une convention nationale qui devrait se décliner dans tous les départements.

Il est proposé à la commission permanente d'approuver le projet de convention de partenariat joint en annexe du présent rapport et d'autoriser son président à le signer.

Le présent rapport a reçu un avis favorable de la commission thématique Emploi – Insertion – Logement le 20 mai 2019.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet de convention à conclure entre la Fédération Française du Bâtiment du Bas-Rhin, Pôle Emploi, la DIRECCTE, le Conseil Régional, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, ci-joint à la présente délibération ;

- autorise son président à signer ce projet de convention.

Strasbourg, le 24/05/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a smaller 'B' and a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY